Aspects prosodiques de la dislocation à droite en français contemporain

Mathieu Avanzi (Universités de Neuchâtel et Paris X Nanterre)
Projet FNS n°100012-113726/1 «La structure interne des périodes»

1 Introduction

L'intérêt croissant pour les phénomènes de syntaxe segmentée ou détachée a amené un certain nombre de linguistes à considérer d'autres paramètres que ceux traditionnellement employés pour décrire la grammaire du français. Selon une hypothèse presque unanimement admise aujourd'hui, des facteurs à la fois d'ordre syntaxique, prosodique et pragmatique entreraient à titre d'ingrédients dans la définition des unités minimales et maximales pertinentes en français parlé. L'idée est que la période, que de plus en plus de monde considère comme la remplaçante de la phrase à l'oral, serait constituée au minimum d'un noyau (généralement il s'agit d'une construction verbale, mais il peut en être autrement), porteuse des modalités, de la force illocutoire, et assortie d'un intonème conclusif. Autour de ce noyau se grefferaient des satellites de dépendance discursive, toujours facultatifs, qui auraient des formes et des fonctions distinctes selon qu'ils se placent avant ou après le noyau. Le rôle du constituant préposé serait d'introduire un topic; le segment qui se place à droite du noyau aurait pour sa part le rôle de thème retardé, confirmant un référent discursif introduit explicitement ou non au préalable dans le contexte.

Parmi l'ensemble des périodes composées d'un noyau et d'un adjoint informationnel postposé[1], les tournures les plus célèbres et les mieux décrites sont sans aucun doute les *dislocations à droite*. Il s'agit de séquences dans lesquelles on observe ce que certaines grammaires traditionnelles ont

1 Tournures baptisées ZA dans la terminologie de Bally, «action + confirmation» par Berrendonner [à par. a], «noyau + postfixe» selon Blanche-Benveniste *et al.* [1990] ou encore «comment + anti-topic» chez Lambrecht [1981].

caractérisé de «pléonasme syntaxique» [Berrendonner 1997] ou ce que d'autres ont appelé «double-marquage» [Blanche-Benveniste *et al.* 1990]: le complément du verbe y est exprimé deux fois. Dans les exemples (1)-(2), il est d'abord annoncé sous la forme d'un clitique (*il*, *les*), puis mentionné dans un second temps sous une forme lexicale co-référente, post-posée au bloc verbal, (*ce bateau*, *ces poissons-là*):

(1) *il* avait que cinq ans *ce bateau* [plongée]

(2) ah je *les* trouve rigolos *ces poissons-là* [gre05]

Si les aspects de ces tournures ont fait l'objet de récentes mises au point, que ce soit sur le plan syntaxique [Berrendonner à par. a et b], interactionnel [Horlacher & Muller 2005, Horlacher à par.] ou informationnel [Apothéloz & Grobet 2005], la description de leurs aspects prosodiques a longtemps reposé sur de vieux a priori, de telle sorte qu'il s'est installé une sorte de «mythe» qui stipule que le contour mélodique de ces segments serait invariablement le même, peu modulé et en plage basse[2]. Dans cet article, nous souhaiterions revenir une nouvelle fois sur ce préjugé assez bien implanté (puisqu'il est encore colporté dans de récentes publications [Fernandez-Vest 2004, Morel 2007])[3], et le corriger à la lumière des travaux de M. Rossi sur la prosodie du français, en illustrant notre propos au moyen d'exemples extraits de divers corpus de français parlé spontané[4].

[2] Ce mythe concerne essentiellement la F0, même si d'aucuns mentionnent également l'intensité. Mais comme ce second paramètre est difficilement manipulable lorsqu'on analyse des enregistrements qui ne sont pas issus de laboratoires, il ne sera pas pris en compte dans cet article.

[3] Bien qu'il existe des exceptions à ce mythe dénoncé par Apothéloz & Grobet [2005: 105], elles restent rares. *Cf.* Ashby [1994] et Delais-Roussarie *et al.* [2004].

[4] Sauf indication contraire, la plupart de nos exemples sont essentiellement extraits de la base de données de Marie Savelli, constituée depuis le début des années 2000 par des étudiants de licence à l'université de Grenoble III. Les énoncés «saumon» et «plongée» proviennent respectivement des corpus publiés par Blanche-Benveniste *et al.* [2002] et Cresti & Moneglia [2005].

2. Le profil acoustique de la dislocation à droite est peu modulé et en plage basse

L'idée que le profil acoustique de la dislocation à droite est peu modulé et en plage basse provient vraisemblablement de Ch. Bally[5]:

(3) «son intonation est stéréotypée et conventionnelle, uniformément ascendante dans AZ, tandis que A est prononcé sur un ton bas et sourd en ZA» [1941: 37]

Elle a été reprise par la plupart des auteurs qui se sont intéressés de près ou de loin à cette construction, que ce soit en français,

(4) «the most striking formal correlate of the pragmatic status of antitopics is their complete lack of stress. Unlike topics, which were described as having secondary sentence stress, antitopics are completely stressless, or more accurately, their degree of stress contrasts sharply with the immediately preceding intonation peak, which falls on the last clause-internal element» [Lambrecht 1981: 85-86]

En italien,

(5) «nella dislocazione a destra in due unità tonali l'andamento di F0 della parte destra dell'enunciato (appendice di *comment*) è sensibilmente più basso rispetto a quello della parte sinistra» [Rossi, F. 1999]

Ou dans d'autres langues typologiquement plus éloignées [Caron 2000; Fernandez-Vest 2004].

2.1 Le Postrhème

Suivant les propositions de Bally, Morel & Danon-Boileau [1998] ont tenté de mettre au jour les propriétés intonatives formelles des dislocations à droite, qu'ils ont baptisées «postrhèmes». Dans leur *Grammaire de l'intonation*[6], il

5 *Cf.* aussi Damourette & Pichon [1927: §1008], cités par Morel [2007: 41], selon qui le segment disloqué est «prononcé sur un registre bas et assez uniforme».

6 *Cf.* encore tout récemment Morel [2007]. Cette dernière stipule en outre qu'il est difficile de produire deux ou trois postrhèmes de suite renvoyant à des référents distincts, et que les dislocations à droite, contrairement aux dislocations à gauche, doivent forcément être accordées avec un clitique co-référent. Nous nous bornerons à rappeler ici que, même si cela est peu courant, on a relevé des exemples attestés de double dislocations à droite (*ils*$_i$

est dit que ce constituant se caractérise par tout un faisceau de traits prosodiques, dont voici la liste:

1 – Il n'y a pas de pause entre la construction matrice et le segment extraposé

2 – La plage intonative du segment détaché se situe au registre grave ou infra-grave

3 – On n'observe pas de modulation prosodique sur le terme disloqué

4 – On n'observe pas non plus de remontée intonative sur la syllabe finale

5 – Le complément rejeté à droite comporte un nombre de syllabe inférieur à huit

Un énoncé contenant une dislocation à droite se présenterait donc toujours de la façon suivante[7]:

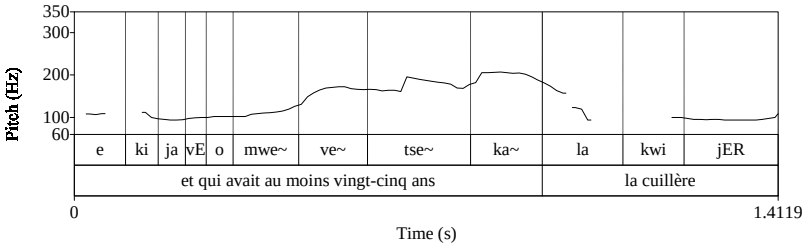

Fig. 1. Tracé prosodique de l'énoncé
«et *qui* avait au moins vingt-cinq ans *la cuillère*» [le saumon]

La dernière syllabe du premier groupe intonatif porte l'accent final de groupe (*et qui avait au moins vingt-cinq* <u>*ans*</u>), ce qui rend la séquence énonciativement autonome (elle est nécessaire et suffisante à elle seule pour former un énoncé). La deuxième unité tonale est actualisée par le fameux profil mélodique non modulé et en plage basse que tout le monde colporte (*la cuillère*).

---

y_j sont déjà allés *là-bas*$_j$ *les tiens*$_i$ gre02); et des dislocations à droite non accordées (tu vois les immeubles / les bâtiments / tu *le* ressens vachement quoi *cette histoire*, gre03). Sur ce dernier point, Berrendonner [à par. a].

7 Tous les tracés intonatifs ont été réalisés avec le logiciel Praat [Boersma & Weenink 2007]. Dans la couche d'annotation supérieure figurent les syllabes en alphabet Sampa, en dessous les mots graphiques en orthographe standard. La durée des pauses silencieuses est donnée en millisecondes.

2.2 Problèmes

Quand on regarde de plus près les données, force est de constater que l'ensemble les dislocations à droite du français ne portent pas forcément tous ces traits, pourtant «tous obligatoires» selon Morel & Danon-Boileau.

D'abord, contre le critère 1, on trouve de nombreuses dislocations à droite qui sont précédées d'une pause audible:

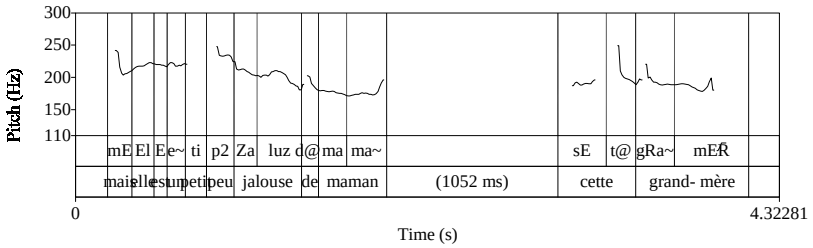

Fig. 2. Tracé prosodique de l'énoncé
«mais *elle* est un petit peu jalouse de maman *cette grand-mère*» [gre05]

Dans cet exemple, le SN disloqué à droite *cette grand-mère* est séparé de la construction matrice *mais elle est un petit peu jalouse de maman* par une pause silencieuse de plus d'une seconde.

Lorsque le contour mélodique de la construction matrice qui précède se termine sur un ton haut, le registre du segment disloqué est aussi en plage haute. C'est presque toujours le cas dans les tournures interrogatives ou exclamatives:

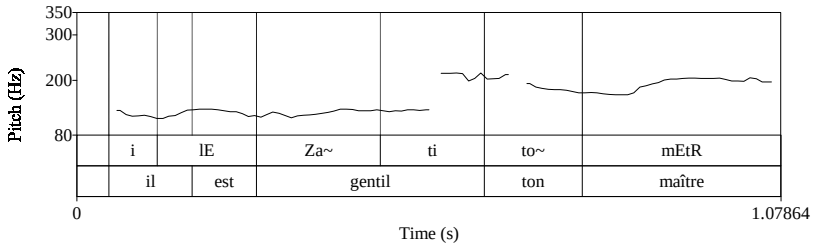

Fig. 3. Tracé prosodique de l'énoncé
«*il* est gentil *ton maître*» [gre05]

Quant aux propriétés 3 et 4, elles ne se vérifient pas toujours non plus. Des modulations peuvent affecter la syllabe finale du postrhème, comme c'est le cas de la syllabe terminale du deuxième segment (*à Laurie*) avec ce nouvel exemple, de modalité interrogative[8]:

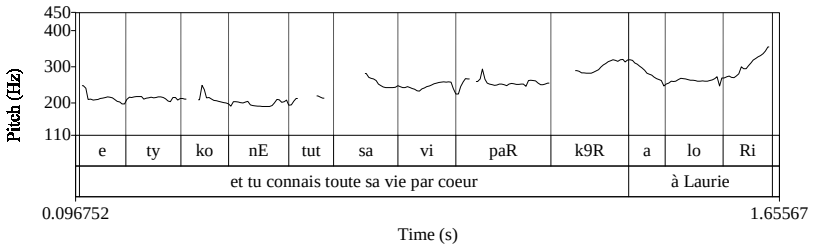

Fig. 4. Tracé prosodique de l'énoncé
«et tu connais toute *sa* vie par cœur *à Laurie*» [gre04]

Enfin, même s'ils sont rares, les postrhèmes supérieurs à huit syllabes existent. Dans l'énoncé ci-dessous (où on notera au passage que la dernière syllabe fait également l'objet d'une variation mélodique significative), le syntagme extraposé contient seize syllabes:

8 Ashby [1994] recense deux exemples de double-marquage à droite s'insérant dans des énoncés à modalité déclarative actualisés par un contour mélodique montant.

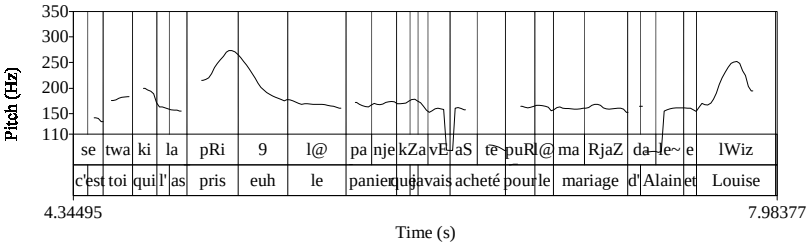

Fig. 5. Tracé prosodique de l'énoncé
«c'est toi qui *l'*as pris euh *le panier que j'avais acheté pour le mariage d'Alain et Louise*» [gre01]

Tous ces exemples, loin de constituer des exceptions, démontrent que les propriétés acoustiques des segments à l'étude, telles qu'elles ont été énoncées par divers auteurs déjà cités [Bally, Damourette & Pichon, Fernandez-Vest, etc.] et formalisées précisément par Morel & Danon-Boileau [1998], Morel [2007], ne permettent pas de décrire de façon satisfaisante l'ensemble des dislocations à droite rencontrées dans les corpus de français parlé.

3. Le contour de la dislocation à droite copie celui du groupe intonatif qu'il suit sous une forme réduite

3.1 Le principe de «copie»

M. Rossi a proposé de décrire autrement la prosodie des dislocations à droite. Selon lui, le segment extraposé serait «totalement dépendant, et de ce fait ne possède pas de marqueur acoustique propre: il copie une forme réduite du marqueur de fin d'assertion qui précède» [1999: 84][9].

En d'autres termes, le patron mélodique des dislocations à droite serait déterminé par la forme du contour terminal du groupe tonal précédent, et

[9] Les paramètres intonatifs abaissés lors de la copie sont: le ton (hauteur de F0), le glissando (dynamique de F0) et l'allongement (durée syllabique), *cf.* M. Rossi [1999: 87-88].

varierait donc en fonction de l'endroit où il se situe dans la période en cours (milieu ou fin), et/ou de la façon dont le locuteur entend «connoter» la fin de son énoncé (modalité, expressivité, etc.).

Ainsi si le contour mélodique du segment rhématique est montant, il en va de même pour le constituant qui le suit. Ce cas de figure intervient dans les interrogatives[10]:

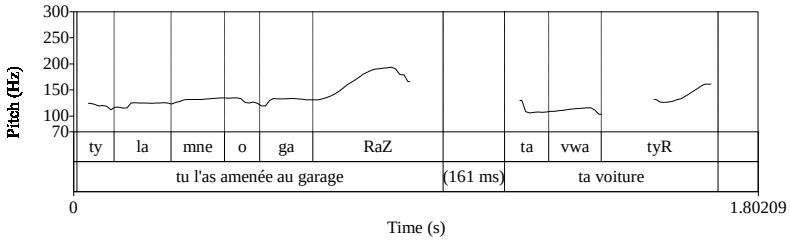

Fig. 6. Tracé prosodique de l'énoncé
«tu *l'*as amenée au garage *ta voiture*» [gre02]

Et dans les cas où la dislocation à droite est interne à la période, lorsqu'elle suit un constituant porteur d'une intonation continuative (comme dans la figure 1).

Quant à la forme prosodique canonique stipulée par des auteurs comme Lambrecht [1981] ou Morel & Danon-Boileau [1998], elle ne se rencontrerait qu'à la fin des périodes neutres, à modalité assertive:

10 *Cf.* aussi figures 3 et 4.

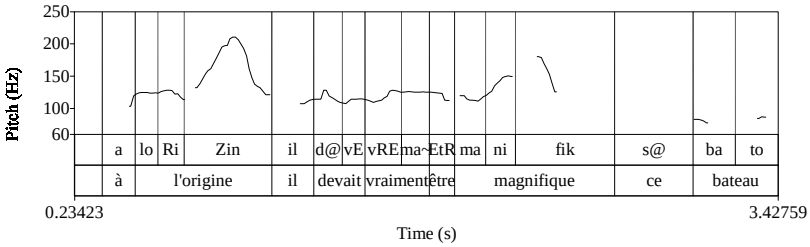

Fig. 7. Tracé prosodique de l'énoncé
«à l'origine *il* devait vraiment être magnifique *ce bateau*» [plongée]

Dans cet exemple (figure 7), un ton bas est réalisé sur la dernière syllabe de la construction verbale matrice (*magnifique*) et il est copié sur une plage plus basse à la fin du SN extraposé (*ce bateau*). L'allongement est également réduit, tout comme le glissando, qui est nul sur le dernier segment.

3.2 Discussion du principe de copie

M. Rossi se base sur des données de parole lue, qui n'ont pas la complexité d'énoncés authentiques, spontanés. Et si le principe de copie prosodique mis au jour par ce dernier semble permettre de décrire de façon satisfaisante l'ensemble des dislocations à droite que nous avons relevées dans nos corpus, nous le discuterons sur deux points. Le premier concerne la «forme abaissée» de la copie, la seconde a trait à la «totale dépendance» du segment disloqué.

3.2.1. D'abord il faut noter que si copie il y a, ce n'est pas systématiquement sous forme réduite. On l'a vu avec les tracés prosodiques 3 et 4. En voici un nouvel exemple, dans lesquels le segment disloqué n'est pas en position post-rhématique, mais interne à l'énoncé:

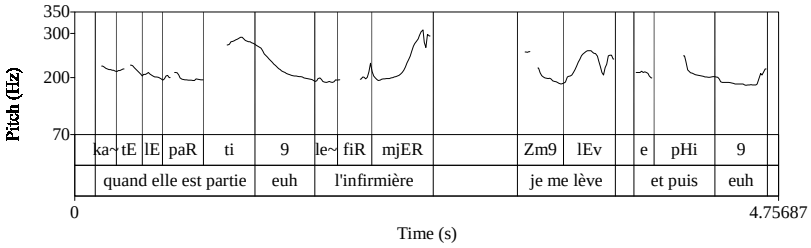

Fig. 8. Tracé prosodique de l'énoncé
«quand *elle* est partie euh *l'infirmière* // je me lève // et puis euh (…)»
[gre05]

On remarque que la remontée de F0 sur la syllabe finale accentuée (*l'infirmière*) est se situe à peu près au même niveau que celle de la syllabe terminale de la construction verbale (*elle est partie*). Même constat au niveau du glissando: le dynamisme du F0 de la seconde syllabe est le même que celui de la première. Enfin, à noter que l'allongement de la syllabe terminale du segment disloqué n'est pas non plus réduit par rapport à la syllabe finale du premier segment.

3.2.2. Le second point concerne la non autonomie du segment disloqué vis-à-vis de la construction à laquelle il se rapporte. L'idée est que la reproduction mélodique qui caractérise les segments détachés à droite serait un indice formel de leur dépendance vis-à-vis du syntagme verbal qu'ils suivent. À notre avis, ce constat pose problème, au moins en ce qui concerne les niveaux prosodique et macro-syntaxique[11].

Au plan prosodique d'abord, il nous semble difficile de voir systématiquement dans le mécanisme de copie intonative l'indice d'une marque d'intégration entre les deux membres de la segmentée à droite, surtout lorsqu'une pause en sépare les deux constituants.

[11] Il est en effet difficile de savoir ce que M. Rossi entend par «totale dépendance» quand il parle du rapport entre le segment détaché à droite et le syntagme verbal auquel il se rattache.

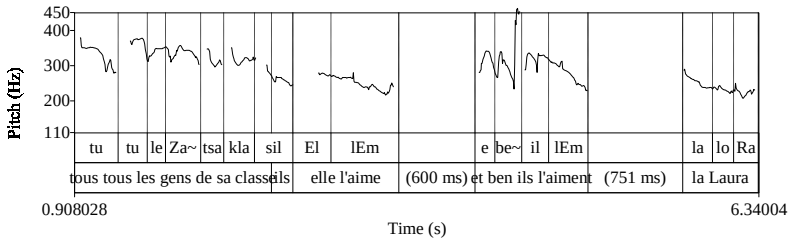

Fig. 9. Tracé prosodique de l'énoncé
«tous tous les gens de sa classe ils - elle l'aime - et ben ils *l'*aiment *la Laura*»
[gre03]

A noter que la présence d'une pause entre le segment disloqué et la construction verbale n'est pas un critère à soi seul. Encore faut-il qu'on observe une rupture prosodique pertinente entre les deux constituants, du type celle qui caractérise les enchaînements de *périodes intonatives* (ton terminal d'une certaine amplitude sur le premier terme + reset mélodique, pas de *euh* préposé ou postposé à la pause, *cf.* Lacheret-Dujour [2003]). C'est ici le cas.

Deuxièmement enfin, parce que le mécanisme de copie prosodique n'est pas le propre des disloquées à droite. C'est aussi le mode de réalisation de certaines *épexégèses*, à propos desquelles plusieurs études [Berrendonner à par. a, Lacheret-Dujour 2003] ont montré qu'elles constituaient des unités indubitablement indépendantes d'un point de vue macro-syntaxique. Elles fonctionnent comme des énonciations autonomes, et sont utilisées pour faire une retouche sur une énonciation antérieure (*cf.* la notion d'*afterthought*, évoquée par Ziv [1994])[12]. C'est le cas des segments *aussi* et *mon fils* de l'exemple de la figure 10:

[12] Elles se différencient ainsi des double-marquages de type micro-syntaxique, constructions dans lesquelles le clitique serait une sorte de marque casuelle qui apparaîtrait obligatoirement avec le syntagme détaché, *cf.* [Berrendonner à par. b].

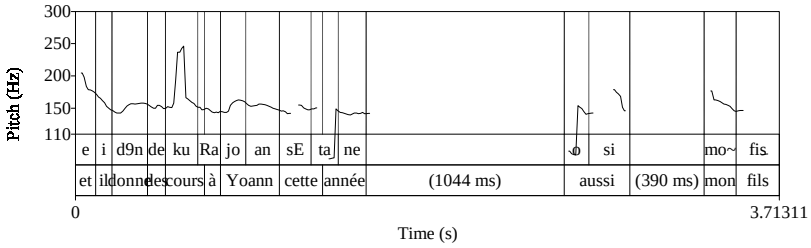

Fig. 10. Tracé prosodique de l'énoncé
«et *il* donne des cours à Yoann cette année aussi *mon fils*» [gre04]

L'autonomie relative de ces compléments épexégétiques est confirmée lorsqu'ils occurrent après l'intervention d'un second locuteur, *cf.* en guise d'illustration le segment «*comme excuse*» de la figure 11:

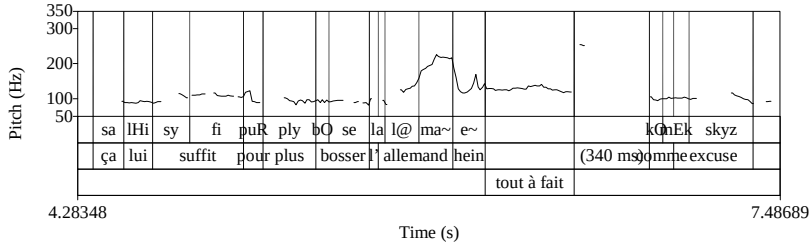

Fig. 11. Tracé prosodique de l'énoncé
«L1: *ça* lui suffit pour plus bosser l'allemand hein – L2: tout à fait –
L1: *comme excuse*»[13]

Cela empêche donc d'interpréter la copie intonative comme une contrainte formelle propre aux dislocations à droite, contrainte qui serait liée au fait qu'elles sont nécessairement incluses dans le programme praxéologique en cours, contrairement aux parenthèses ou incises qui ne le seraient pas, et qui manifesteraient iconiquement une plus grande liberté de fonctionnement. Il semblerait donc qu'on ne puisse fonder la distinction entre parenthèses et

[13] Exemple aimablement communiqué par A.-S. Horlacher (Université de Neuchâtel), qui range dans la catégorie des dislocations à droite, suivant Lambrecht [1995] et Nølke [1998: 391], les syntagmes détachés initiés par un «comme», *cf.* [Horlacher à par.].

dislocations à droite sur des critères purement prosodiques, malgré [Apothéloz & Grobet 2005: 105-106].

4. Conclusion

Les données que nous avons présentées laissent penser que le profil prosodique des dislocations à droite n'est pas invariablement le même, en plage basse et peu modulé. Nos exemples montrent au contraire qu'ils recouvrent des formes acoustiques diverses, que le principe de copie théorisé par M. Rossi permet d'expliquer de façon satisfaisante, sans avoir besoin de faire entrer en ligne de compte des considérations d'ordre syntaxique ou pragmatique. Encore faut-il nuancer les propos de cet auteur sur deux points. D'une part la copie d'intonème ne se fait pas forcément sur un registre plus bas (dans le cas des interrogatives p. ex., il y a comme un sur-marquage de la modalité, le registre mélodique du constituant disloqué pouvant être sur une plage plus haute que le segment verbal qu'il suit), d'autre part il n'est pas la preuve formelle d'un rapport de dépendance étroit entre les deux termes, dans la mesure où les dislocations à droite peuvent se comporter comme des segments autonomes sur les plans prosodique et macro-syntaxique.

Références citées

Apothéloz, D. & Grobet, A. (2005): «Appendices dans le discours: aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques», *Tranel* 41, 95-126.

Ashby, W. (1994): «An acoustic profile of right-dislocations in French», *Journal of French Language Studies* 4/2, 127-147.

Bally, Ch. (1941): «Intonation et syntaxe», *Cahiers de Ferdinand de Saussure* 1, 33-42.

Berrendonner, A. (1997): «Pléonasmes syntaxiques: dédoublement ou hybridation?», *Langue Française* 115, 75-87.

– (à par. a): «Structures périodiques action + confirmation». *In* Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*.

– (à par. b): «Dislocations et conjugaison en français contemporain».

Blanche-Benveniste, C. *et al.* (1990): *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, CNRS.

– (2002): *Choix de textes de français parlé*. Paris, Champion.

Boersma, P. & Weenink, D. (2007): *Praat: doing phonetics by computer (Version 4.5)*. www.praat.org.

Caron, B. (2000): *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*. Louvain/Paris, Peeters.

Cresti, E. & Moneglia, M. (2005): *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam, Benjamins.

Damourette, E. & Pichon, J. (1911-1946): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris, Ed. d'Artrey.

Delais-Roussarie, E., Doetjes, J. & Sleeman, P. (2004): «Dislocation». *In* Corblin, F. & de Swart, H. (éds.), *Handbook of French Semantic*. Stanford, 501-528.

Fernandez-Vest, J. (2004): «Mnémène, Antitopic: le post-Rhème, de l'énoncé au texte». *In* Fernandez-Vest, M.M.J. & Carter-Thomas, Sh. (éds), *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie*. Paris, L'Harmattan, 65-104.

Horlacher, A.-S. & Müller-Blaser, G. (2005): «L'implication de la dislocation à droite dans l'organisation interactionnelle», *Tranel* 41, 127-145.

Horlacher, A.-S. (2007, à par.): «Détachements à droite et incréments», *Tranel* 48.

Lacheret-Dujour, A. (2003): *La prosodie des circonstant en français*. Paris/Leuven, Peeters.

Lambrecht, K. (1981): *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*. Amsterdam, John Benjamins.

– (1995): «Compositional vs. constructional meaning: the case of French *comme N*». *In* Galloway, T. Simons, M. (eds.), *Proceedings of the 5th SALT conference*. Cornell University, 186-203.

Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998): *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris/Gap, Ophrys.

Morel, M.-A. (2007): «Le postrhème dans le dialogue oral en français», *L'information grammaticale* 113, 40-46.

Nølke, H. (1998): «Il est beau le lavabo, il est laid le bidet: pourquoi disloquer le sujet?». *In* Forsgren, M., Jonasson, K. & Kronning, H. (éds), *Prédication, assertion, information*. Studia Romanica Upsaliensa 56, Acta Universitatis Upsaliensis, 385-393.

Rossi, F. (1999): «*Non lo sai che ora è?* Alcune considerazioni sull'intonazione e sul valore pragmatico degli enunciati con dislocazione a destra», *Studi di grammatica italiana* XVIII, 145-193.

Rossi, M. (1999): *L'intonation. Le système du français*. Paris/Gap, Ophrys.

Ziv, Y. (1994): "Left and right dislocations: discourse functions and anaphora", *Journal of Pragmatics* 22, 629-645.